



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

COMITÉ DE DIRECTION DE L'INSTITUT DE PSYCHANALYSE DE PARIS

Année 2023

Ellen A. SPARER

Le Comité de Direction de L'Institut de Psychanalyse de Paris se compose de :

Ellen A. SPARER, Directrice,
Beatrice BRAUN-GUEDEL, Secrétaire du Coursus
Bernard BENSIDOUN, Secrétaire de l'Enseignement.

Deux conseillers participent à nos réflexions : Elisabeth BIROT et Eric VALENTIN. Sylvia CABRERA nous a rejoints. Je tiens à les remercier tous pour leur aimable collaboration et surtout pour leurs conseils précieux.

Christine SAINT PAUL LAFFONT, Directrice du Centre de Formation du Sud-Ouest donnera son rapport séparément. Nous nous réjouissons que la nouvelle Convention, marquant l'accord entre le CFSO, l'IPP et la SPP a été signée le 9 décembre 2023 consolidant les liens entre l'IPP et le CFSO.

À l'Institut de Psychanalyse de Paris, pendant cette année 2023, notre travail a été dans la continuité des années précédentes, à savoir en mettant l'accent sur le déroulement des cursus des AeF. Nous avons œuvré à trouver un bon équilibre entre la liberté de choix fondamentale à notre formation et une présence institutionnelle dans les moments clés de la formation.

Nous avons donc élargi le suivi de cursus : après un entretien facultatif après 18 mois, nous avons introduit à titre expérimental une visite après 4/5 ans de cursus. Nous continuons à prêter une attention particulière aux fins de cursus avec la prolongation de notre projet "Binômes". Nous précisons à nouveau qu'il s'agit à la fois de permettre aux AeF d'être actifs, de donner leur point de vue sur les séminaires, leurs supervisions et leur compréhension des cas d'analyse suivis. Donc d'être acteurs lors de ce moment charnière de leur formation, la demande de validation, et enfin de donner aux unités de meilleurs moyens d'évaluation : comment savons-nous qu'un AeF est en mesure de mener à bien une analyse sans supervision ? Cette interrogation est au cœur de notre mission de superviseur.

Avec la diminution du nombre de formateurs membres de la sous-commission I0, laissant un nombre trop restreint de commissaires pour toutes les demandes émanant de l'étranger, mais

aussi notre souci pour que tous les candidats à la formation aient la même procédure à l'admission, le Comité de Direction a proposé que tout candidat à la formation à l'IPP soit reçu par une des unités. Nous avons soumis cette proposition à la C.E. précisant les préalables nécessaires, ainsi que la procédure d'admission des candidats habitant à l'étranger. La CE a donné son accord. Un afflux de demandes de Moscou, depuis janvier 2023, qui a suivi la mise en suspension de la demande de former un « groupe d'études (Study Group) modèle français » auprès de l'API, nous a obligé à reconsidérer notre position concernant les demandes russes.

En ce qui concerne les réunions de cursus, nous sommes heureux de constater que nos collègues reviennent en présence. Ceux qui sont loin, c'est-à-dire hors l'Île-de-France, ont toujours un lien zoom.

Le CdD accueille, en petit groupe, les nouveaux admis entre 1 et 3 mois après leur admission. Nous avons continué aussi à offrir la possibilité à chaque AeF 18-24 mois après son admission de rencontrer individuellement un formateur responsable de son unité ; et depuis cette année, à titre expérimental, sont rencontrés individuellement, comme nous en avons formulé le projet, les AeF 5 ans environ après leur admission. Le formateur rencontré étant, autant que possible, le même que celui rencontré 18 mois après admission. Ces entretiens ont souvent permis aux candidats de sortir de situation de blocage. Nous espérons entre autres par ces rencontres éviter de nous retrouver avec un certain nombre d'inscrits à l'IPP depuis très longtemps, cursus non terminé (et parfois pas commencé) : nous avons constaté qu'il est très difficile de régler cette situation des « très anciens ». À l'autre bout du processus, nous avons entériné notre projet "Binômes" qui nous permet de réfléchir sur les fins de cursus, et plus précisément de tenter de répondre à la question : qu'est-ce que nous attendons d'un AeF qui arrive à la fin de sa formation ?

Le cadre de travail IPP

Nous avons travaillé de manière collégiale, nous réunissant tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis avec notre collaboratrice Caroline Kestens, Attachée de Direction de l'Institut de Paris, et en ayant tous les jours des échanges par mails, téléphone ou des petites réunions. L'IPP a pu fonctionner convenablement pendant cette année grâce à Caroline Kestens. Christine Saint Paul Laffont, responsable du CFSO, participe par zoom à toutes les réunions du CdD.

Nous essayons autant que possible de nous rencontrer en présence.

Tous les 3^{èmes} mardis du mois, le Comité de Direction de l'Institut de Paris, ses conseillers et sa collaboratrice se réunissent avec la Présidente et la Secrétaire de la Commission d'Enseignement, Josiane Chambrier-Slama et Françoise Moggio, ainsi que Gilbert Diatkine et Alain Gibeault, conseillers au CECE.

La Formation à l'IPP

Durant l'année 2023, la plupart des séminaires se sont poursuivis, soit en présence, soit en formule « mixte », soit par zoom.

Les groupes de travail de week-end réservés aux AeF en présence n'ont malheureusement pas tous repris, 2 ont terminé l'année scolaire 2022/2023, un seul a repris en septembre 2023. Cette modalité de travail en petit groupe pendant trois week-ends par an, s'avère bien appréciée par les participants. Ces groupes associent travail et convivialité, et permettent qu'AeF de Paris et de province se rencontrent. Il est plus que souhaitable que de nouveaux groupes s'organisent.

Nous avons continué à réfléchir à la formation théorique à l'IPP. Lors de la première réunion avec les nouveaux admis, nous soulignons l'importance d'une participation active aux séminaires et recommandons systématiquement un séminaire sur les premiers entretiens, la lecture de Freud, et la constitution de groupes de travail entre AeF.

Par ailleurs un groupe WhatsApp réunissant un certain nombre d'AeF a été créé par eux ; groupe qui leur permet de se tenir informé des activités de l'IPP qui ne sont pas dans le programme (par exemple les groupes de travail de lecture organisés par certains AeF).

La question de l'orientation de la formation théorique, et de la nécessité ou non de séminaires "obligatoires" a été débattu au sein du CdD ainsi qu'avec le CECE, lors de nos réunions les 3^e mardi. La position du CdD est que la liberté de choix, qui est un fondement de notre formation, demeure.

Cela dit, nous restons préoccupés par les AeF qui ne suivent pas de séminaires et par ceux qui n'y participent pas activement. Nous souhaitons que les superviseurs soient plus actifs dans l'encouragement des lectures soulignant l'importance de la réflexion théorique à partir de l'expérience clinique, ainsi que l'intérêt d'une participation active dans les séminaires.

Les orientations

Comme expliqué dans le rapport 2021 et 2022 et décidé par la CE, nous poursuivons depuis 2019, la mise en place d'un suivi des cursus pour tous en lieu et place du cursus suivi qui était jusque-là une des modalités d'admission réservée à certains AeF.

Pour rappel, les admis en cursus suivi sont toujours sous ce régime. Leurs superviseurs doivent demander une réunion d'accès à la deuxième supervision au bout d'un an de supervision d'une cure. Par ailleurs, un superviseur qui se trouve en difficulté avec un supervisé, ou qui se pose des questions concernant le cursus d'un supervisé a la possibilité de demander une réunion pour une « discussion en cours de supervision, cela évite des réveils tardifs ingérables ».

À noter que la poursuite de la réflexion du Comité de Direction sur le suivi de cursus vise à favoriser les investissements des AeF dans les activités de l'IPP et leur futur investissement dans celles de la SPP et de l'API. C'est dans cette optique que nous avons invité collègues membres, représentants d'institutions et comités divers, aux réunions avec les AeF. En 2023 sont venus : Kalyane Fejtö coordinatrice aux Cctp, Nahil Wehbé, Directrice de la BSF, et des membres (Isabelle Béguier et Marie-Hélène Huet et Martine Sandor Butor de SPP Universités) de la Commission Socio-Professionnelle. Les responsables de l'IPSO ont parlé de l'intérêt de ses rencontres internationales.

C'est dès la formation que ces investissements doivent être engagés. Nous tenons compte de cela dans les entretiens qui ont lieu 18 mois après l'admission (cette année pour les admis en 2021, en explicitant que le cursus, même s'il est long n'a pas vocation à durer indéfiniment. Nous n'avons, pour le moment, pas beaucoup avancé quant aux éventuelles propositions à faire aux très anciens (jusqu'à près de 40 ans). Une décision globale s'avère pour le moment très difficile, certains semblant souhaiter rester analystes-en-formation à vie, par confort, rarement par abus, parfois par le souci que la psychanalyse demeure dans leur institution ou leur clinique dans notre époque qui tend à l'évacuer. À noter qu'il y a une majorité de psychiatres parmi ces très anciens. Reste le problème d'AeF à vie qui pratiquent la psychanalyse sans avoir vraiment débuté de formation. Les entretiens « 5 ans après admission » débutés en 2023, en après-coup des entretiens « 18 mois après » semblent d'ores et déjà, avoir été un bon moyen d'éviter que cette situation se pérennise.

Nous sommes toujours en lien étroits avec le CCTP, dont la vocation lors de sa création était, rappelons-le, d'offrir des cures gratuites aux parisiens tout en assurant un lieu pour la formation des analystes.

Nous avons continué notre échange avec le Bureau de la SPP, qui devrait se poursuivre, afin de créer des ponts solides entre l'IPP et la SPP. Le Bureau a également accepté d'inviter la Directrice de l'IPP aux CA, en tant qu'invitée permanente.

Suite à la diversité et au nombre de demandes, atypiques ou non, par téléphone, par courrier, sur place ou via le site de la SPP, de la part de personnes qui manifestent un intérêt pour l'IPP sans toutefois être en mesure de faire une demande de cursus, nous avons mis en place un système de réponses personnalisées. De plus en plus, nous proposons des entretiens individuels avec un des membres du Comité de Direction. Ceci permet à certains d'affiner un éventuel projet et, en tous cas, de mieux comprendre nos exigences.

À noter toutefois la recrudescence de demandes inadaptées, émanant d'une part de personnes qui voudraient absolument forcer la porte d'entrée à l'IPP en imposant leurs vues quant aux critères d'admission, et d'autre part de personnes qui peuvent devenir un peu trop insistantes auprès de Caroline Kestens.

Fonctionnement de l'IPP

Concrètement - Dans la poursuite de ce qui se faisait lors de la mandature précédente, nous (le CdD et Caroline Kestens) rencontrons une première fois tous les nouveaux AeF en petit groupe, dans les 3 mois suivant leur admission au cursus pour les accueillir, répondre à leurs interrogations et nous mettre à leur disposition en cas de besoin.

Cette année nous avons introduit une discussion sur la formation théorique, notamment sur l'importance de mettre en place des petits groupes de travail (lecture de Freud surtout) et sur le fait que la construction d'un objet interne théorique fait partie de la formation : il s'agira d'en parler lors de la fin de cursus-

2 fois par an a lieu une réunion AeF/ CdD, préparée en partie par les AeF, qui nous font part de leurs questions et souhaits, sous la responsabilité de leurs correspondants d'unité. Ces réunions, depuis toujours, connaissent un succès relatif et variable. Une rencontre plus fréquente avec les correspondants d'unités, ainsi que l'ajout d'un moment convivial en fin de réunion semblent peu à peu améliorer les choses. Ce qui a aussi beaucoup intéressé lors de ces réunions c'est la mise en place d'un ordre du jour en 2 temps : un temps de réponse aux questions et préoccupations, et un temps de rencontre avec différents partenaires et différentes commissions contribuant au fonctionnement de la SPP ; ceci permet aux AeF de s'inscrire dès leur formation comme membres actifs et influents de notre Société.

Nous avons également proposé que des AeF intéressés par un sujet de travail commun constituent un groupe et demandent qu'un formateur s'y associe.

- Nous avons continué à organiser une rencontre individuelle 18 mois environ après l'admission de chaque AeF avec un responsable de son unité d'admission. Ainsi, durant l'année 2023, 18 rencontres ont été proposées aux admis en 2021. Les 9 de fin d'année sont en cours. Sur les 9 des admis au 1^{er} semestre 2021, 1 seul AeF n'a pas donné suite (caractère non obligatoire de cette rencontre).

Soulignons que tous les retours des AeF rencontrés (admis en 2018, 2019, 2020 ou 2021) « 18 mois après » se sont dit très satisfaits de cette opportunité.

Ces entretiens libres, souvent détendus, qui permettent de faire plus ample connaissance, d'évaluer l'implication des AeF dans leur cursus, connaître les difficultés, les satisfactions, les besoins, les questionnements et éventuellement « aider au démarrage » ont été dans l'ensemble très appréciés par les AeF, et l'ont été tout autant par les formateurs.

Nous avons pu constater que certains AeF sont déjà engagés dans le cursus, d'autres se donnent le temps, soit par choix, soit par difficulté de s'installer dans le fauteuil d'analyste. Pour ces derniers ces réunions sont l'occasion de discuter et peuvent désarmer certains blocages ou réticences.

Comme annoncé ci-dessus, nous avons mis en place, à titre expérimental, des entretiens 5 ans après admission, cette année pour les AeF admis en 2018 et ayant déjà été vus « 18 mois après ». Ainsi, sur les 18 AeF auxquels cette rencontre a été proposée, 14 ont pour le moment répondu présents et ont pour la plupart rencontré le même formateur que « 18 mois après ». Avec plaisir nous avons constaté que 9 d'entre eux ont trouvé leurs 2 patients de cures supervisées et tous les autres disent avoir un patient en cure supervisée. Pouvons-nous considérer ces résultats comme un après-coup de l'entretien des 18 mois et de son effet « starter » ?

Cependant des difficultés ont été pointées pour certains, allonger les patients à 3 séances ne garantissant rien. Ceci a permis, par exemple, d'inciter les formateurs concernés à se rencontrer.

La question de la formation théorique, diversement investie, continue à poser aussi certains problèmes. Etant à l'orée de nos recherches, dans une phase expérimentale, nous continuons à réfléchir à comment bien suivre les AeF de l'IPP (ceux du CFSO moins nombreux sont mieux connus et suivis) .

Enfin, fait d'importance, soulignons la disparition de la sous-commission I0, ainsi que la décision prise par le Comité de Direction, par rapport aux Russes, de suspendre provisoirement l'examen de leurs demandes de formation à l'IPP. Bien des questions restent ouvertes. La question "Russe" a été proposée à la réflexion lors d'un CECE le 18/12/2023.

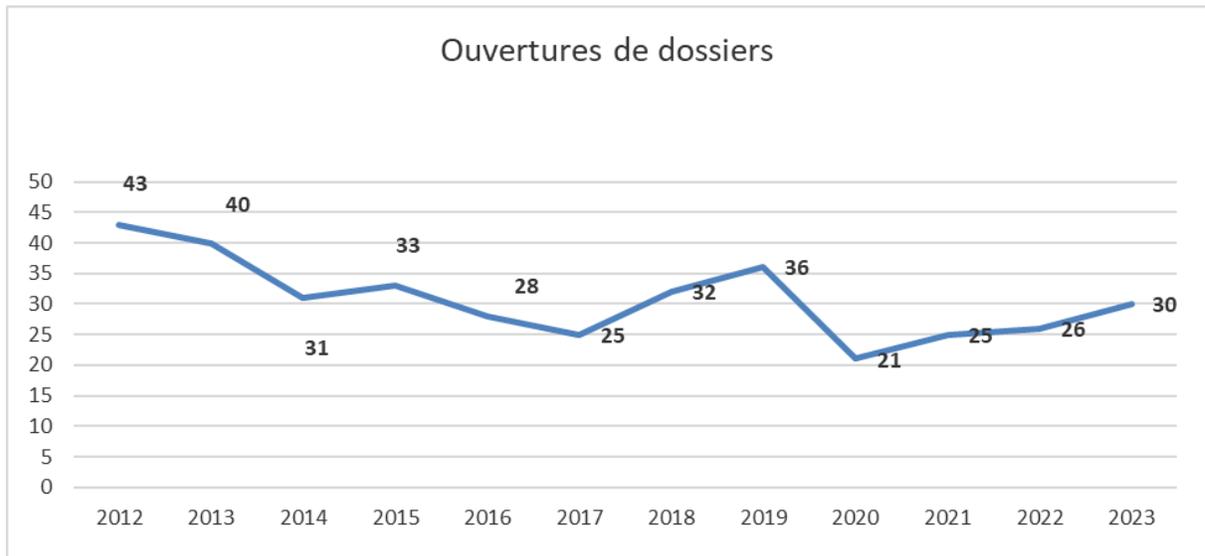
1.- La poursuite de la réflexion sur les fins de cursus. Nous constatons que dans l'ensemble les réunions de fin de cursus se déroulent avec une meilleure qualité : notamment, les superviseurs parlent plus de la supervision, plutôt que de lire le « rapport » écrit de l'AeF sur le patient. Certaines questions demeurent.

2.- Nous nous demandons pourquoi il est si difficile pour de nombreux AeF de transformer en cas d'analyse des patients en psychothérapie prometteurs. La difficulté peut se manifester aussi bien en allongeant prématurément les patients, qu'en malmenant la mise en place du cadre et des interprétations qu'en ne parvenant pas à proposer une analyse aux patients. Nous avons remarqué qu'il arrive, trop souvent, qu'au bout d'à peu près une année d'analyse, les AeF rencontrent des difficultés avec leur patient. Nous nous demandons s'il est en lien avec l'émergence d'un transfert négatif difficile à élaborer en séance.

Cela contribue également à bloquer des places dans les supervisions de groupe. Il s'agit de questions relatives à la supervision qui, à notre avis, méritent d'être discutées.

Si l'on constate une baisse significative entre 2012 et 2017 des ouvertures de dossiers et du nombre d'AeF, la situation semble s'être stabilisée depuis 2018 à l'exception de l'année du Covid.

Il y a en 2023, 30 ouvertures de dossiers,



Je tiens à rappeler une fois encore à tous les membres, qu'ils ont une importante responsabilité dans l'analyse des futurs Analystes en Formation. Plus qu'avec quiconque ils doivent être attentifs à un respect absolu du cadre analytique dès lors qu'ils ont sur leur divan des psychologues ou des psychiatres même sans projet initial de formation.

Il n'est pas rare, en effet, que posent une demande d'admission au cursus des personnes, quelle que soit leur formation initiale, qui nous précisent avoir fait une analyse à deux séances par semaine, parfois d'une demi-heure chacune. Ce qui reste pour nous un sujet d'étonnement. Nos règlements actuels nous font obligation de ne pas examiner ces candidatures, ce qui nous prive peut-être de gens doués chez qui on découvrirait un authentique processus analytique et une bonne compréhension du fonctionnement de l'Inconscient mais aussi le risque de la reproduction des transgressions de leurs analystes. Le « tout divan » renforce donc nos engagements d'ordre clinique mais aussi éthique relatifs à la nécessité du cadre.

L'âge est aussi à considérer. Les candidats arrivent souvent tard. Si chacun des membres acceptait de prendre en analyse un étudiant en psychologie ou en médecine manifestant pour l'analyse un intérêt précoce, à tarif modéré et adapté, cela permettrait peut-être un rajeunissement des AeF. (Cela n'assure rien car le patient est libre de choisir à quelle société il veut s'inscrire ensuite et nous avons une obligation de réserve).

De même nous continuons à réfléchir sur la possibilité, ou non, d'étudier les candidatures des personnes qui ont fait leur analyse au CCTP ou dans d'autres institutions.

Les admissions au cursus en 2023

À Paris : il y a eu, en 2023,

15 réunions des sous-commissions d'admission au cursus

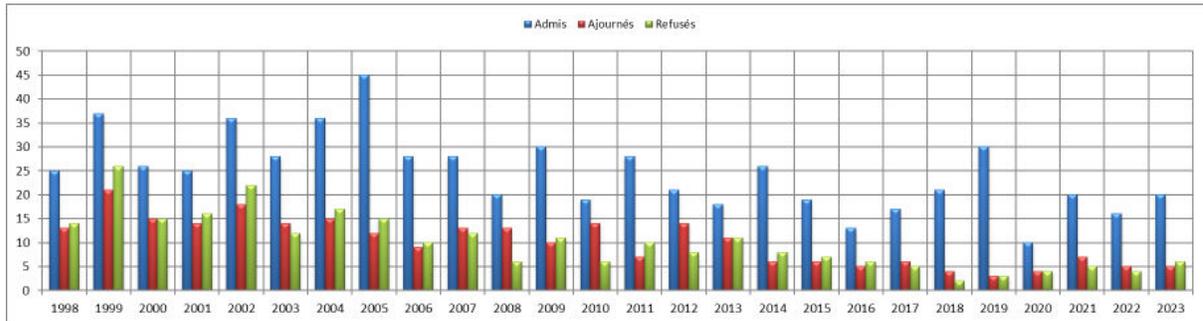
10 à Paris

3 dans la sous-commission du Sud-Ouest et 1 dans la sous-commission IO.

Au cours de ces réunions 49 dossiers ont été examinés (38 à Paris, 10 Sud-Ouest et 1 dans la sous-commission 10), correspondant à des demandes d'admission au Coursus, mais aussi à des accès à la deuxième supervision lors des cursus suivis ou à l'échange autour de cas particuliers posant problème en cours de supervision. La moyenne sur les 10 dernières années est de 40. Soit 5 dossiers de plus qu'en 2022

En décembre 2023, 4 candidatures étaient en attente de la réunion d'admission : 3 à Paris dont 1 visites terminées, et 1 candidature (visite terminée) dans la Sous-Commission du Sud-Ouest. Pour mémoire en décembre 2022, 12 candidatures étaient en attente de la réunion.

Nous avons par ailleurs veillé à ce que la rencontre avec les candidats s'effectue en présence.



Les résultats sont les suivants :

Admis : 20 soit : 18 Paris / 2 sud-ouest
 Ajournés : 5 soit : 4 Paris / 1 sous Com Sud Ouest
 Refusés : 6 soit : uniquement à Paris

La difficulté de trouver des cas de supervisions reste malheureusement d'actualité.

Nous poursuivons la désignation, à la demande de l'AeF, d'un « référent » qui l'accompagnera tout au long de son cursus. Cette initiative a été très bien accueillie et même demandée par certains AeF plus anciens. En 2023 il y a encore eu de nouvelles demandes de référent.

Les fins de cursus en 2023 :

En 8 réunions de fins de cursus, (dont 1 dans la sous-commission du Sud-Ouest) 10 candidatures ont été étudiées. Il y a eu 7 cursus clos et validés, 1 cursus non clos non validé et 1 cursus arrêté lors d'une commission de cursus (Sud-Ouest) :

À Paris :

7 cursus clos et validés

1 cursus non clos non validé (avec demande de 3^{ème} supervision)

Pour la sous-commission Sud-Ouest :

1 cursus clos et validé

1 cursus arrêté

Il y avait, fin décembre 2023, 4 dossiers en attente de la réunion de fin de cursus les 4 étant déjà programmés pour le 1er trimestre de 2024.

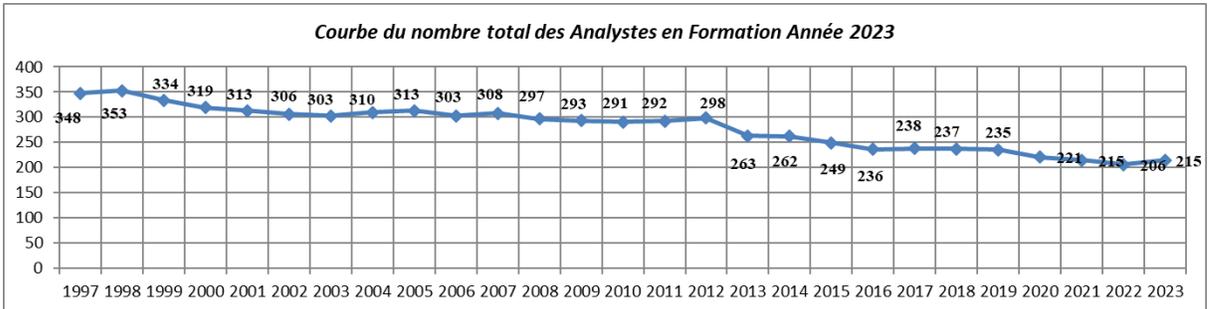
Radiations, suspensions, démissions

Sur un plan financier et grâce à un travail entre Denise Chassol et Caroline Kestens la liste des dossiers en attente est quasiment à jour. Les rappels avant radiations ont permis à une vingtaine d'AeF de régler leurs dettes ou de régulariser leurs situations avec l'IPP.

En 2023 nous avons eu :
 6 démissions dont 1 AAeF ;
 4 radiations.

Nombre total des Analystes en Formation à l'IPP
 Il y avait en 2023, 184 AeF à l'IPP (sur 215 AeF total)

Répartition du nombre total des analystes en formation de Paris et de Lyon (étrangers compris)																											
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Paris	285	286	272	260	255	247	243	256	257	253	255	245	245	243	244	253	221	222	210	203	201	201	200	191	184	176	184
Lyon	63	67	62	59	58	59	60	54	56	50	53	52	48	48	48	45	42	40	39	33	37	36	35	30	31	30	31
Total	348	353	334	319	313	306	303	310	313	303	308	297	293	291	292	298	263	262	249	236	238	237	235	221	215	206	215

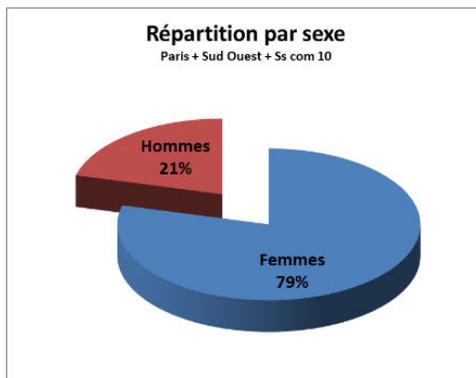


On peut noter depuis 1997 une baisse continue du nombre d'AeF passé de 348 en 1997 à 215 en 2023.

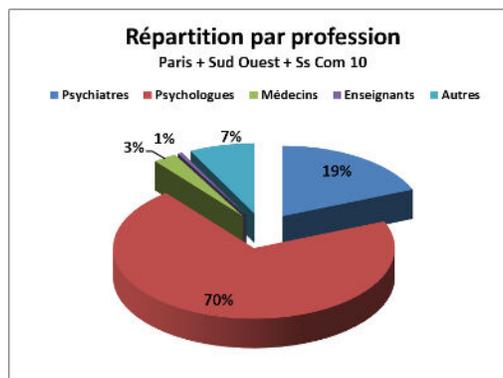
En décembre 2023, 4 « Anciens élèves » (anciens AeF) c'est-à-dire ayant leur cursus validé sans appartenance actuelle à la SPP.

Répartition selon le sexe :

Sur l'ensemble des AeF relevant de l'Institut de Paris (6 commissions parisiennes + commission du Sud-Ouest + commission 10), 79% des femmes et 21% des hommes en 2022 (74% / 26% en 2021 / 77% et 23% en 2022) A Caroline à préciser.



Répartition selon la formation initiale :



2018 : 63% sont des psychologues, 24% des psychiatres, enfin 6% sont des médecins, 2% des enseignants, 5% autres.

2019 : 67% sont des psychologues, 22% des psychiatres, enfin 5% sont des médecins, 1% des enseignants, 5% autres.

2020 : 59% sont des psychologues, 31% des psychiatres, enfin 5% sont des médecins, 1% des enseignants, 4% autres.

2021 : 68% sont des psychologues, 22% des psychiatres, enfin 4% sont des médecins, 1% des enseignants, 5% autres.

2022 : 68% sont des psychologues, 23% des psychiatres, enfin 3% sont des médecins, 1% des enseignants, 5% autres (dont 2 psychothérapeutes)

2023 : 70% sont des psychologues, 19% des psychiatres, enfin 3% sont des médecins, 1% des enseignants, 7% autres (dont 1 psychothérapeutes)

Âge d'entrée dans le Cours, Âge moyen, Durée de la Formation (ACaroline)

La formation dure environ 7 ans.

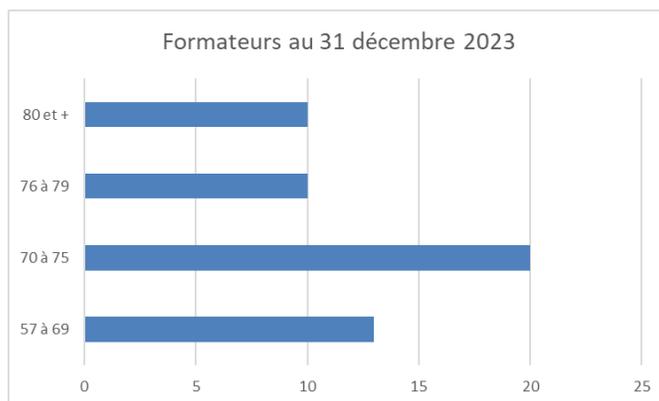
L'âge moyen des AeF est de 50,75 (52,24 en 2022, 50,71 ans en 2021, 51,99 ans en 2020, 51,56 ans en 2019 et 52,37 ans en 2018)

Les deux plus jeunes ont actuellement 34 ans et le plus âgé 78 ans.

Les formateurs :

4 membres titulaires ayant fonction de formateur à l'IPP sont devenus honoraires en 2023 : Marilia AISENSTEIN, Robert ASSEO, Gilbert DIATKINE, Annick SITBON. Deux nouveaux membres titulaires ont été élues formatrices, Françoise COINTOT et Michèle PETITCOLIN. Il y a ainsi 41 titulaires pour l'Institut de Paris qui assurent les fonctions de Formateurs (dont 4 pour le CFSO, 37 à Paris proprement dit...).

Par ailleurs, la moyenne d'âge des Membres de la Commission d'Enseignement est élevée 73,66 (73,56 en 2022, 73,60 en 2021, 73,85 en 2020 73,39 en 2019)



La formation

Les supervisions dites collectives ont été proposées au nombre de :

- 14 à Paris et
- 2 à Toulouse

La plupart des séminaires de formation ont été maintenus soit en présence, soit en formule mixte ou totalement par zoom, selon les périodes et les directeurs de séminaires.

L'enseignement à Paris

Le programme d'enseignement de l'IPP pour l'année 2022 a proposé : 28 séminaires de formation et 1 séminaire de week-end.

- 7 Séminaires centrés sur la rencontre analytique (les premiers entretiens) dont 1 en province (CFSO)
- 6 Séminaires de lecture de textes théoriques, dont 3 consacrés à la lecture de l'œuvre de Freud (dont 1 pour le CFSO).
- 1 nouveau séminaire sur l'œuvre d'André Green.
- 10 Séminaires consacrés à la technique psychanalytique dont 3 Séminaires concernent la pratique
En psychosomatique (dont 2 pour le CFSO)
- 3 Séminaires consacrés à la pratique en psychosomatique (dont 2 pour le CFSO) - 2 Séminaires de psychanalyse d'enfant (dont 1 pour le CFSO)

1 seul groupe de travail de week-end (3 week-ends par an) a poursuivi son activité pour une seconde année, un deuxième séminaire de week-end n'a pu se mettre en place.

Quelques remarques sont à faire :

Nous n'avons pu explorer à propos de ces séminaires, ceux qui se déroulent en présence, en visio ou en mixte, et cela serait intéressant d'en avoir une représentation plus précise, la possibilité pour les provinciaux éloignés ou les AeF vivant à l'étranger est très appréciée. Une réflexion sera sans doute nécessaire.

En contre-point les séminaires de week-end sont également très appréciés par les mêmes AeF éloignés qui peuvent plus facilement se déplacer, ce qui leur permet également de rencontrer leurs pairs dans un contexte favorable.

Parmi les séminaires de lecture de textes psychanalytiques, certains AeF ont regretté l'absence d'un séminaire consacré à l'œuvre de Winnicott.

Les nouveaux séminaires, consacrés à la psychosomatique (Paris et Toulouse) et à la psychanalyse d'enfant (Paris et Toulouse) ayant débuté en 2022 semblent avoir trouvé leurs places dans le programme d'enseignement 2023.

Enfin il faut souligner la difficulté rencontrée chaque année pour articuler le programme de l'IPP avec sa présentation sur le site SPP.

La formation théorique des AeF reste une préoccupation importante. La participation aux séminaires est inégale. Sa place dans l'évaluation de la fin de cursus a été rappelée. Jusqu'où faut-il préciser que certains séminaires sont très fortement recommandés (indication par une astérisque dans le programme ?) ? Il faudrait par ailleurs insister pour que nos collègues vérifient que les AeF à la clôture du cursus qui ont suivi leur séminaire informent l'unité concernée, comme c'est l'usage à la Commission des candidatures.

La poursuite du « Psyné-club » continue à rencontrer beaucoup de succès.

Les correspondants des unités sont :

Unité 1-2 : Anne KERAMBRUN (jusqu'en juin 2023) remplacée par Nathalie PAGET et Alexandra COCHINI (jusqu'en décembre 2023) remplacée par Marine STRAUSS.

Unité 3-4 : Anne-André REILLE et Stéphanie BEHÉTRE

Unité 5-6 : Sandrine MONTEIRO et Shirley LEONG

Unité 9 (Sud-Ouest) : Laurent BRANCHARD et Isabelle DELSOL LAVAL

Cara GOUBAULT, Stéphanie DE BUFFEVENT et Florence DELOCHE-GAUDEZ et Boris WISEMAN élus en juillet 2022 ont commencé leur mandat de représentants de l'IPSO [International Psychoanalytical Studies Organisation]. Quelques AeF ont participé au VCP (Visiting Candidate Program) où ils ont eu l'opportunité de visiter et participer à certaines activités d'un Institut à l'étranger.

Johanna VELT a été élue vice-présidente de l'Europe, IPSO international.

Je tiens à remercier ici chaleureusement mes collègues du Comité de Direction, mais surtout Caroline KESTENS, Attachée de Direction de l'Institut de Psychanalyse de Paris pour sa collaboration, son engagement et ses précieuses suggestions.